



ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026

STAGES D'AVRIL

NOM DE VOTRE FAMILLE :

1 ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Chaque personne de votre famille qui participe aux activités doit être adhérente de l'association pour l'année scolaire 2025 - 2026 (de septembre à juillet). L'adhésion est individuelle. Son montant est de : 5, 10 ou 15 euros (montant au choix).

Rendez-vous à l'adresse : www.ricochetasso.fr/adherer (ou à l'accueil de l'association).



2 INSCRIPTIONS AUX STAGES

Prénom de l'enfant : Nom :

Date de naissance : / /

Régime alimentaire particulier :

Autres remarques :

Je soussigné-e, agissant en qualité de père / mère / tuteur légal, inscris mon enfant aux stages d'avril de l'association Ricochet :

☐ Stage Vidéo | 8-16 ans | 7 au 10 avril 2026

☐ Stage Impro | 8-16 ans | 7 au 10 avril 2026

Quotient familial : € correspondant à la tranche Q (à calculer à partir de votre dernier avis d'impôt).

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des Stages de Ricochet et l'accepter.
- ☐ Je déclare que mon enfant a bien satisfait aux obligations en matière de vaccination.
- ☐ J'autorise mes enfants à emprunter tout mode de transport choisi par les animateurs durant l'accueil.
- ☐ J'autorise les responsables de l'association à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant (hospitalisation, traitement médical, intervention chirurgicale...).

À la fin des activités, j'autorise :

- ☐ le père et/ou la mère à venir chercher leur enfant ;
- ☐ à venir chercher mon enfant ;
- ☐ mon enfant à rentrer seul.

ACTIVITÉ	QUANTITÉ	MONTANT
A : Inscription au stage	1	
B : Sommes pré-réglées sur HelloAsso	1	
TOTAL (A - B)		

SIGNATURE :

DOCUMENTS

- ☐ cette fiche d'inscription complétée et signée
- ☐ la fiche sanitaire de liaison signée
- ☐ la photocopie de ses vaccinations
- ☐ votre dernier avis d'impôt

- ☐ droit à l'image signé par les parents ET l'enfant (verso)
- ☐ la photocopie de l'attestation de carte vitale
- ☐ la photocopie de votre carte de mutuelle

MODE DE PAIEMENT

- ☐ par CB (à privilégier, si possible)
- ☐ par chèque à l'ordre de Ricochet
- ☐ par chèque-vacances / coupon sport
- ☐ en espèces

.....

ACTE DE CESSION DE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des stages d'avril 2026 de Ricochet, votre enfant participe à des créations multimédia et des photos de la vie du stage sont réalisées. Afin de pouvoir les partager, nous vous invitons à signer l'« acte de cession de droit à l'image » ci-dessous.

Je soussigné-e (Prénom et Nom du tuteur légal) :
né-e le : / /, domicilié-e

.....
déclarant sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur mon fils / ma fille :
....., né-e le : / /, autorise
l'exploitation des photographies et vidéos représentant mon enfant et ayant été prises durant les stages
d'avril 2026 de l'association Ricochet, dans les conditions et limites suivantes.

Étendue et destination : expositions des travaux des enfants, publications sur le site de l'association et
plateformes de diffusion, livres photos, projection des photos à l'association, galerie photos du stage à
l'attention des parents.

Exploitation : cession pour toute exploitation sur support numérique et imprimé, sans terme précis, à titre
gratuit.

Je garantis n'être lié-e par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou
pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

J'ai été averti-e du fait que je pourrais participer à la sélection des images, m'opposer à leur diffusion,
demander qu'une image soit supprimée en m'adressant à l'association Ricochet, La Passerelle, 48 rue
Pompière, 33110 Le Bouscat - association@ricochetasso.fr.

Fait à, le : / /

SIGNATURES :

Signature père / mère / tuteur

Signature père / mère / tuteur

Signature de l'enfant

LA SIGNATURE DES PERSONNES AYANT L'AUTORITÉ PARENTALE
EST INDISPENSABLE

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et la gestion de vos inscriptions. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez vous adresser à : Association Ricochet, La Passerelle, 48 rue Pompière, 33110 Le Bouscat, 05 54 79 86 04, association@ricochetasso.fr.

Vous acceptez que l'association mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire. Vous autorisez l'Association Ricochet à communiquer occasionnellement avec vous afin de vous apporter des informations complémentaires sur ses projets. L'association s'engage à ne pas divulguer vos données conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.



ASSOCIATION RICOCHET

Centre social, animation et culture
48 rue Pompière - 33110 Le Bouscat
05 54 79 86 04
association@ricochetasso.fr
www.ricochetasso.fr